



# Rapport sur la situation financière

Public Disclosure

2024



**Société d'assurance dommages FRV SA**

Avenue des Jordils 1  
Case postale 1080  
1001 Lausanne  
[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

<b>1. RESUME .....</b>	<b>3</b>
<b>2. ACTIVITES DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>4</b>
2.1 STRUCTURE .....	4
2.2 STRATEGIE ET OBJECTIFS .....	4
2.3 PRINCIPAUX EVENEMENTS EXCEPTIONNELS .....	4
<b>3. RESULTATS DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>5</b>
3.1 RESULTATS TECHNIQUES .....	5
3.2 RESULTATS FINANCIERS .....	7
<b>4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>8</b>
4.1 GESTION DES RISQUES ET SYSTEME DE CONTROLE INTERNE (SCI) .....	8
4.2 FONCTIONS DE CONTROLE ET LIGNES DE DEFENSE.....	9
<b>5. PROFIL DE RISQUE .....</b>	<b>10</b>
5.1 CATEGORIES DE RISQUES.....	10
5.2 DESCRIPTION DES MESURES D'EVALUATION .....	11
5.3 DESCRIPTION DES MESURES DE REDUCTION ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES .....	11
<b>6. EVALUATION.....</b>	<b>12</b>
6.1 EVALUATION DES ACTIFS PROCHE DU MARCHE A DES FINS DE SOLVABILITE .....	12
6.2 EVALUATION DES PASSIFS PROCHE DU MARCHE A DES FINS DE SOLVABILITE .....	12
6.3 MONTANT MINIMUM .....	13
<b>7. GESTION DU CAPITAL.....</b>	<b>14</b>
7.1 PLANIFICATION DU CAPITAL .....	14
7.2 STRUCTURE DES FONDS PROPRES ET COMPARAISON AVEC LA VALEUR PROCHE DU MARCHE.....	14
<b>8. SOLVABILITE .....</b>	<b>16</b>
8.1 MODELE UTILISE .....	16
8.2 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL CIBLE .....	16
8.3 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL PORTEUR DE RISQUE .....	19
8.4 QUOTIENT DE SOLVABILITE.....	19
<b>9. ANNEXES .....</b>	<b>20</b>

# 1. Résumé

Le présent rapport est rédigé en application de la circulaire 2016/2 de la FINMA, intitulée « Publication – assureurs (public disclosure) » dans sa version du 26 juin 2024.

Les informations publiées ci-après correspondent à celles qui ont été fournies dans les rapports à la FINMA en vertu des articles 25 LSA et 111a OS.

Tous les montants du présent rapport sont indiqués en CHF.

## Activités de l'entreprise

La société d'assurance dommage FRV SA (ci-après « SAD ») est l'une des six institutions du Département assurances de Prométerre. Bien qu'indépendante dans ses activités, elle fait donc bien partie d'un ensemble associatif dont la mission est de proposer à ses membres et affiliés une palette d'assurances sociales et privées aussi complète que possible, au travers de produits coordonnés entre eux. La SAD assure principalement la gestion de l'assurance-accidents (LAA), mais propose également différents produits en partenariat avec des sociétés d'assurance indépendantes.

## Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 120'127.90 principalement grâce aux résultats financiers nets de 8.1% lors de l'exercice 2024. Les primes brutes ont augmenté de 2.4% et les prestations versées ont diminué de 11.7% par rapport à l'exercice 2023. Les frais d'administration sont également en légère baisse de 1.5%.

## Gouvernance et gestion des risques

Un processus annuel permet la revue, l'identification et l'évaluation des risques de l'entreprise. Outre le système de contrôle interne (SCI), l'ORSA et le BCM sont également des outils sur lesquels la gestion des risques se reposent, qui permettent une vision prospective et anticipatoire.

## Profil de risques

Les risques principaux de la SAD sont les risques d'assurance et les risques de marché. Le suivi de ces risques est en outre effectué annuellement à travers le Swiss Solvency Test (SST) exigé par la FINMA. Les autres risques disposent également d'outils de suivi utilisés annuellement.

## Evaluation

Les actifs et passifs sont évalués conformément aux législations en vigueur. A des fins de solvabilité, la SAD évalue son bilan à une valeur estimative la meilleure possible. Les composantes subissent ainsi quelques modifications.

## Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Aucun dividende n'a été distribué durant l'année 2024.

## Solvabilité

Le quotient de solvabilité de la SAD s'établit à 257.7% pour l'exercice 2024 dans le cadre du SST 2025. Ce dernier est en augmentation de 62.4 points de base principalement grâce aux bons résultats financiers obtenus en 2024 et au renforcement des couvertures de réassurance.

## **2. Activités de l'entreprise**

### **2.1 Structure**

La SAD s'occupe exclusivement de l'assurance-accidents au sens de la loi sur l'assurance-accidents (LAA).

Dans l'assurance RC d'exploitation et privée, les assurances de choses et les assurances de véhicules à moteurs et de machines agricoles, elle s'appuie sur des partenariats avec des compagnies réputées, mais n'agit pas en tant qu'assureur direct.

La SAD n'appartient à aucun groupe d'assurances et ne dispose d'aucune succursale. L'entier des parts du capital-actions de la SAD, soit CHF 10 millions, est détenu par la FRV, qui en est donc l'unique propriétaire. De plus, la SAD n'exerce pas d'activité en rapport avec l'activité d'assurance ou d'activité sans rapport avec l'activité d'assurance au sens des articles 5b et 5c de l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).

L'organe de révision externe choisi par la SAD est la société Ferax Treuhand AG à Zürich, agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision. L'auditeur responsable est Antonio Marin, expert-réviseur agréé.

### **2.2 Stratégie et objectifs**

La SAD a pour stratégie et objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre ;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre ;
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même ;
- participer activement à la prévention des sinistres ;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie orientée sur la consolidation de ses acquis.

### **2.3 Principaux événements exceptionnels**

Aucun événement exceptionnel n'est à relever pour l'exercice 2024 de la SAD.

### 3. Résultats de l'entreprise

Tous les chiffres sur lesquels se basent nos commentaires ci-dessous sont disponibles en détail et de manière exhaustive en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

#### 3.1 Résultats techniques

##### Primes brutes LAA & primes cédées au réassureur

En 2024, l'encaissement des primes augmente de CHF 201'763.60 (+2.4%) par rapport aux résultats enregistrés en 2023 pour se situer à CHF 8'632'514.95. A l'analyse, il ressort que l'augmentation est principalement due à la hausse du nombre de travailleurs agricoles générant une masse salariale supérieure. De plus, le nombre d'unités de travail est en augmentation dans le contrat des travailleurs agricoles vaudois (5'457 en 2023 contre 5'730 en 2024 – ces données sont fournies par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey qui encaisse les primes). Finalement, le nombre d'affiliés a connu une légère diminution passant de 1'181 en 2023 à 1'142 en 2024.

Les primes LAA acquises sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Primes acquises	31.12.2024		31.12.2023
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Travailleurs agricoles vaudois	6'607'808	4.9%	6'297'542
Travailleurs agricoles genevois	1'484'942	-3.2%	1'533'527
Contrats particuliers	539'765	-10.0%	599'683
<b>Total des primes acquises</b>	<b>8'632'515</b>	<b>2.4%</b>	<b>8'430'751</b>

La SAD possède deux couvertures de réassurance souscrite chez Swiss Re pour lesquelles CHF 701'173.60 ont été cédés durant l'exercice 2024. Par ailleurs, CHF 84'110.80 de primes cédées ont été restitués à la SAD en 2024. Une des couvertures réside sur un principe de refacturation selon le niveau de sinistralité. Ainsi, dans le compte de résultat figure également la variation de la dette envers le réassureur.

Le montant de CHF 1'296'067.80 figurant dans les états financiers se compose donc des primes payées en 2024, des primes restituées par le réassureur ainsi que de la variation des refacturations attendues.

Il est à noter que les contrats de réassurance précédemment souscrits par la SAD sont arrivés à échéance le 31 décembre 2024. À compter du 1er janvier 2025, deux nouveaux contrats ont été établis avec le réassureur. Les priorités et limites ont, par ailleurs, été revues à la hausse.

##### Autres produits

En 2024, la SAD a encaissé CHF 150.55 d'autres produits d'assurance. Cet encaissement résulte de la commission de perception de 1% de l'impôt à la source pour le canton de Vaud et de Genève ainsi que de 2% pour le canton de Fribourg.

Afin d'étendre sa palette d'assurances à offrir aux métiers de la terre, la SAD a conclu trois partenariats desquels il ressort des commissionnements en lien avec les affaires conclues. Ces partenaires sont les suivants : Emmental Assurances pour l'assurance de choses qui engendre en 2024 CHF 45'034.80 de commissions, Axa pour l'assurance véhicule avec un commissionnement de CHF 26'165.22 et les Retraites Populaires pour un produit de 3ème pilier qui rapporte CHF 2'374.20.

##### Prestations, recours et surindemnisation

En 2024, le montant des prestations subit une baisse significative de 11.7%. De CHF 5'991'022.65 en 2023, le chiffre passe à CHF 5'291'528.86 pour l'exercice sous revue. En prenant les différents postes des prestations et les différents contrats, il ressort que la diminution est due à la baisse des frais de guérison de tous les contrats. En revanche, les prestations d'invalidité ainsi que les indemnités pour atteinte à l'intégrité (IPAI) ont

sensiblement augmenté avec l'arrivée de nouveaux rentiers (6) et le versement d'IPAI pour des cas considérés comme stabilisés.

Le contrôle des factures de soins et la faible proportion de cas graves enregistrés en 2024 expliquent cette importante diminution. Le détail des prestations versées par contrat pour les années 2023 et 2024 s'établit comme suit :

Prestations payées	31.12.2024		31.12.2023
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Agriculture vaudoise	4'158'387	-8.3%	4'536'506
Agriculture fribourgeoise	103'059	-12.8%	118'240
Agriculture genevoise	540'073	-40.7%	910'803
Autres contrats	490'011	15.2%	425'473
<b>Total des prestations payées</b>	<b>5'291'529</b>	<b>-11.7%</b>	<b>5'991'023</b>

Durant l'exercice sous revue, la SAD a encaissé CHF 356'138.85 de la part des assureurs de tiers responsables. Ce montant correspond à un cas d'accident professionnel et à quatre cas d'accidents non professionnels. La majorité sont liés à des accidents avec des véhicules.

La SAD a également encaissé CHF 20'121.25 de la part de l'assurance-invalidité (AI), relatifs à 1 accident professionnel. Ce remboursement correspond aux montants avancés à l'assuré par la SAD avant que l'AI ne lui verse une rente et qui dépasse le maximum de 90% du gain annuel assuré. Ce montant est également comptabilisé comme une diminution des charges.

En 2024, la SAD a procédé à une restitution à hauteur de CHF 446'902.35 conformément au contrat en vigueur en raison du décès de deux cas ayant préalablement bénéficiés d'une intervention du réassureur. La SAD n'a pas perçu de remboursement en 2024 au motif qu'aucun cas n'a été considéré comme stabilisé.

#### Provisions techniques

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques suffisantes s'établissent à CHF 50'488'565 (+5.1%). L'augmentation est principalement due aux nouvelles attributions liées à des cas de rentes futures et de l'attribution aux provisions pour fluctuation des risques. Ce montant représente la somme des provisions techniques brutes de réassurance (i.e. sans prise en charge du réassureur). En échange de la part des primes cédées, CHF 8'853'939 seront payés à terme par Swiss Re générant une refacturation de CHF 3'226'541.

#### Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion se présentent de la manière suivante :

Frais d'acquisition et de gestion	31.12.2024		31.12.2023
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Charges du personnel	954'524	-1.2%	966'527
Frais d'administration et autres charges	447'196	-2.0%	456'500
<b>Total des frais d'acquisition et de gestion</b>	<b>1'401'721</b>	<b>-1.5%</b>	<b>1'423'027</b>

De CHF 966'526.58 en 2023, les charges de personnel passent à CHF 954'524.36 en 2024, soit une baisse de 1.2%. Cette baisse s'explique principalement par un remboursement du salaire du personnel prêté plus conséquent et par des frais de recrutement en nette diminution.

Les charges d'administration connaissent une baisse de 2.0%. De CHF 456'500.38 en 2023, les charges d'administration passent donc à CHF 447'196.34 en 2024. Le matériel de bureau et le mobilier ont connu une baisse. Les émoluments de l'autorité de surveillance ont quant à eux doublé.

## 3.2 Résultats financiers

Les placements du portefeuille de la SAD sont organisés en trois mandats balancés confiés à trois banques distinctes de la place. L'UBS (ex-Crédit Suisse) et la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) se sont vu confier des mandats indiciaires et la Banque Vontobel gère un mandat actif. A cela s'ajoute un quatrième volet qui correspond à un mandat de gestion de fonds immobiliers confié à la BCV également.

Les résultats détaillés sur les placements de l'exercice sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

<b>Résultats financiers par catégorie d'actifs</b>	<b>31.12.2024</b>		<b>31.12.2023</b>
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
<b>Produits financiers</b>	<b>5'315'847</b>	37.0%	<b>3'881'547</b>
Biens immobiliers	1'137'431	196.1%	384'109
Titres à revenu fixe	1'596'435	-11.5%	1'803'433
Actions	2'567'794	52.6%	1'682'780
Liquidités	14'188	26.4%	11'225
<b>Charges financières &amp; frais de gestion</b>	<b>447'832</b>	47.0%	<b>304'706</b>
Biens immobiliers	24'396	-62.1%	64'365
Titres à revenu fixe	252'543	233.9%	75'635
Actions	150'218	3.4%	145'230
Liquidités	20'674	6.2%	19'475
<b>Résultat financier</b>	<b>4'868'016</b>	36.1%	<b>3'576'842</b>

Les marchés financiers ont poursuivi leur progression en 2024, après une année 2023 déjà positive. Le résultat sur titres a été positif pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille. La performance du portefeuille se monte à +8.1% (+6.4% en 2023).

Ce résultat a permis une attribution de 2'089'556.51 à la provision pour fluctuation de valeur sur titres (1'800'000.00 en 2023) portant celle-ci à 10'284'824.12, soit à 15.9% des placements.

## 4. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Pour l'année sous revue, le conseil d'administration de la SAD était composé des personnes suivantes :

- M. Claude Baehler, président depuis le 2 juin 2015 ;
- M. Michael Molnar, administrateur depuis le 3 août 2018 ;
- Mme Lorella Pfirter, administratrice depuis le 10 juin 2011 ;
- Mme Sabine Bourgeois Bach, administratrice depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;
- M. Christophe Longchamp, administrateur, depuis le 7 juin 2023 ;
- M. Martin Pidoux, administrateur, depuis le 15 janvier 2024.

Mme Yasmine Mounoud est la directrice de la SAD, depuis le 10 janvier 2022. La seule mutation de l'année concerne la nomination de M. Martin Pidoux comme administrateur, élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2024.

### 4.1 Gestion des risques et système de contrôle interne (SCI)

#### Description

Les stratégies en matière de risques sont déterminées par le conseil d'administration de la SAD qui en délègue à la direction la mise en œuvre et le suivi.

La notion de risques comprend tous ceux auxquels la société est exposée, tels que l'environnement politique, économique et social, mais aussi ceux liés à son fonctionnement et à son développement. Ces risques sont gérés via le système de contrôle interne (SCI) qui dispose de son outil de gestion dédié et dans lequel tous les processus internes et externes de la société sont décrits, avec leurs risques inhérents et les moyens mis en place pour les éviter, les limiter ou y remédier. Le Own Risk Solvency Assessment (ORSA) et le Business Continuity Management (BCM) auxquels la SAD est astreinte, sont des outils spécifiques permettant également de gérer le risque et sont donc des composantes du système de gestion des risques.

La migration vers le nouveau logiciel de gestion du SCI s'est terminée en 2023 et l'outil est désormais pleinement utilisé au sein de l'entreprise. Ce logiciel permet une gestion dynamique et intégrée de la gestion des risques. La gestion des risques et la tenue à jour du SCI incombent au responsable de la gestion des risques engagé par la SAD auprès duquel tous les processus sont centralisés. C'est donc audit responsable de veiller, conjointement avec la direction, à ce que chaque changement de processus et ses risques soient non seulement analysés, mais également décrits dans le logiciel dédié.

La SAD était libérée de la révision interne jusqu'au 31.12.2023. Avec l'entrée en vigueur des modifications de la loi fédérale sur la surveillance des entreprises d'assurance (LSA) au 1er janvier 2024, la libération de révision interne a été levée et le conseil d'administration a confié cette fonction à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Fiprom SA occupait auparavant une fonction similaire, puisqu'elle était chargée du contrôle du SCI. Afin de définir les attentes de cette fonction de contrôle, une charte d'audit a été établie par le conseil d'administration.

La compliance, qui permet d'évaluer l'adéquation des principes, processus et structures (de contrôle) mis en place par la SAD afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes, est de la responsabilité du conseil d'administration. Ce dernier en délègue la mise en œuvre à la direction, qui s'appuie sur le responsable compliance et le responsable de la gestion des risques. Cette compliance est divisée en deux thèmes : le cadre légal (externe) et le cadre administratif (interne). Une fois par année, le responsable compliance et le responsable de la gestion des risques présentent leur rapport aux membres du conseil d'administration.

## 4.2 Fonctions de contrôle et lignes de défense

Comme cela est prévu dans le cadre du règlement d'organisation, le conseil d'administration adopte les lignes directrices et les principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il charge la direction de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le SCI permettent d'identifier les risques, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La gestion des risques est fondée sur les trois niveaux suivants :

- le premier niveau est assumé par le management et les unités opérationnelles (collaborateurs métiers, actuariat) ;
- le deuxième niveau est assuré par le responsable compliance, le responsable de la gestion des risques et le conseiller à la protection des données, fonction nouvellement créée en 2024 ;
- la revue indépendante des risques et contrôles du SCI assurée par la révision interne, fonction déléguée à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, forme le troisième niveau.

Les fonctions de contrôles disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## 5. Profil de risque

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées annuellement au sein de l'entité. Les risques principaux sont répertoriés ci-dessous :

### 5.1 Catégories de risques

#### Risque d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures garanties à nos assurées et assurés. Ils se composent du risque lié à un encaissement de primes insuffisant et du risque lié à un provisionnement insuffisant.

L'objectif est de bien connaître ces risques d'assurance et de contrôler les mesures principales afin de réduire les risques. Pour ce faire :

- Une attention particulière est portée à la tarification afin que celle-ci demeure compétitive mais également au plus proche de la réalité constatée. La Société d'assurance dommages FRV SA continue d'appliquer sa politique première, celle de proposer les meilleures prestations possibles aux primes les plus basses possible ;
- Un suivi méticuleux des sinistres est mis en place dans le but de traiter et d'estimer au mieux les diverses prestations ;
- Un outil de mitigation du risque est adopté par la SAD au travers d'un contrat de réassurance avec Swiss Re afin de réduire le risque lié à des sinistres particulièrement onéreux ;
- Des analyses détaillées d'événement de type catastrophes sont également simulés sur le portefeuille.

L'impact quantitatif du risque d'assurance est présenté au chapitre 6 de ce rapport.

#### Risque de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurance. La direction de la Société d'assurance dommages FRV SA s'efforce de réduire les risques tout en assurant des rendements décents.

Afin d'atteindre cet objectif, l'allocation stratégique des placements est revue chaque année par la Direction et la Commission de placements. La SAD investit essentiellement de manière passive dans des fonds visant à répliquer des indices boursiers d'assurer une diversification géographique et sectorielle adéquate.

L'impact quantitatif du risque d'assurance est présenté au chapitre 6 de ce rapport.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à la perte potentielle liée à l'incapacité d'une contrepartie à respecter leurs obligations financières. Dans un contexte économique toujours plus volatile, le secteur financier de la Société d'assurance dommages FRV SA surveille et contrôle très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque d'assurance est présenté au chapitre 6 de ce rapport.

#### Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend le risque de ne pas disposer des moyens de financement nécessaires à respecter les engagements de l'entreprise. Afin d'anticiper les besoins, la SAD dispose d'un système de gestion précis de la trésorerie et des engagements futurs.

#### Risque opérationnel

Par risque opérationnel, il faut entendre celui qui entrave le bon fonctionnement des activités de la SAD, notamment en cas d'absence subite d'un collaborateur, un crash informatique, un incendie, etc.

Tous les risques opérationnels sont décrits et analysés dans le SCI, avec les mesures nécessaires destinées à en limiter aussi bien l'impact que l'occurrence. Certains d'entre eux font en outre l'objet d'un chapitre du Business Continuity Management qui a été mis en place courant 2017 et qui est depuis testé annuellement

et, le cas échéant, adapté au besoin. Durant l'année 2024, un travail important relatif à la sécurité de l'information a été entrepris.

#### **Autres risques importants**

Les autres risques importants auxquels la SAD doit faire face, comme le versement des prestations, sont également réglés par le SCI et font l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction de la SAD. Cela a également pour effet de réduire de manière importante le risque de réputation. De plus, des séances mensuelles de présentation des indicateurs statistiques permettent un suivi régulier des affaires et des risques y relatifs, qui peuvent, le cas échéant, amener à des adaptations ou des corrections afin de les réduire.

#### **Risque découlant des principales positions hors bilan et du transfert de risques vers des sociétés ad hoc**

Sous réserve de ses relations avec le réassureur Swiss Re, la SAD n'utilise pas d'autres instruments de transfert du risque.

#### **Risque de concentration**

La SAD a pour vocation et pour mission d'assurer les travailleurs agricoles contre les risques d'accidents. Cela signifie qu'elle concentre ses efforts sur un risque professionnel principal, plutôt que sur plusieurs. C'est ce qu'on appelle le risque de concentration. L'éventuel danger réside dans la dépendance de la société à cet unique corps de métier. C'est la raison pour laquelle, la SAD a mis en place un suivi particulièrement pointu de ses affaires, y compris dans la relation qu'elle entretient avec les employeurs des métiers de la terre, ce qui constitue l'essence même de son existence. Dans le cadre du SST, la société agrège un scénario propre à l'entreprise en simulant un évènement catastrophique lors d'une manifestation populaire.

## **5.2 Description des mesures d'évaluation**

Le risque de marché est estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, ce risque particulier est étudié dans le cadre de l'ORSA, afin de servir au conseil d'administration dans l'élaboration de sa stratégie à moyen terme. Le risque d'assurance est lui aussi estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, il fait l'objet d'un suivi particulier et hebdomadaire de la part de la direction de la SAD. De la même manière que le risque de marché, le risque d'assurance est analysé dans le cadre de l'ORSA.

## **5.3 Description des mesures de réduction et de surveillance des risques**

Les placements de la SAD sont confiés à trois établissements bancaires. L'un d'entre eux centralise l'ensemble des données et des résultats des différents portefeuilles. C'est ce qu'on appelle le *Global Custody*.

Dans le cadre de ses relations bancaires, la SAD voue un soin tout particulier à ce que soit examinée la volatilité sur les marchés financiers, qui traduit une incertitude des investisseurs et donc un risque de crise. Celle-ci est continuellement observée par le *Global Custody*. Si elle s'approche des 7%, le *Global Custody* prend contact avec le responsable financier de la SAD, de telle sorte que soient prises les mesures nécessaires destinées à se prémunir d'une crise. Les contacts entre le responsable financier et le *Global Custody* se feront aussi souvent et aussi longtemps que les deux parties le jugent nécessaire au regard de la situation sur les marchés financiers. Cette description fait évidemment l'objet d'un point particulier dans le SCI.

## 6. Evaluation

A des fins de solvabilité, la SAD se doit d'évaluer son bilan audité à la valeur estimative la meilleure possible générant quelques modifications.

### 6.1 Evaluation des actifs proche du marché à des fins de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le passage du bilan audité au bilan proche du marché des actifs au 31.12.2024 :

Passage du bilan audité au bilan proche du marché (actifs)	Bilan audité		Bilan proche du marché
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Placements collectifs	64'805'078	0.0%	64'805'078
Fonds de placement: biens immobiliers	7'636'556	0.0%	7'636'556
Fonds de placement: actions	23'294'298	0.0%	23'294'298
Fonds de placement: obligations	33'874'224	0.0%	33'874'224
Autres actifs	13'275'631	-2.2%	12'981'853
Avoirs sur comptes bancaires	1'995'771	0.0%	1'995'771
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8'853'939	-3.3%	8'560'160
Créances sur les preneurs d'assurance	1'506'332	0.0%	1'506'332
Autres créances	295'890	0.0%	295'890
Autres comptes de régularisation	623'699	0.0%	623'699
<b>Actifs</b>	<b>78'080'709</b>	<b>-0.4%</b>	<b>77'786'930</b>

Les trois catégories de fonds de placement ainsi que les avoirs sur comptes bancaires possèdent une valeur de marché publiée. La valeur présentée au bilan des créances sur les preneurs d'assurance, des autres créances et des autres comptes de régularisation est considérée comme exacte et correspond à une valeur de réalisation. La part des réassureurs dans les provisions techniques est escomptée lors du passage à la valeur proche du marché. Ainsi, l'actif du bilan proche du marché est inférieur de CHF 293'779 (-0.4%) à celui indiqué au bilan audité.

### 6.2 Evaluation des passifs proche du marché à des fins de solvabilité

Le tableau suivant présente le passage d'un bilan à l'autre des engagements et des capitaux propres au 31.12.2024 :

Passage du bilan audité au bilan proche du marché (passifs)	Bilan audité		Bilan proche du marché
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Capitaux étrangers	64'708'466	-32.4%	43'742'524
Provisions pour prestations de court terme	3'368'953	-0.3%	3'357'612
Provisions pour prestations de long terme	9'768'242	-1.9%	9'582'848
Provisions pour prestations de rente de base et all. impotent	21'114'086	13.8%	24'019'468
Provisions pour ULAE	1'211'184	-1.5%	1'193'046
Provisions liées au renchérissement et au fonds pour all. rench.	3'576'100	-50.5%	1'771'531
Provisions pour fluctuation des risques	11'450'000	-100.0%	0
Autres provisions (non-techniques)	10'294'824	-100.0%	0
Autres dettes nées d'opérations d'assurance	3'304'060	-3.2%	3'197'001
Dettes diverses	405	0.0%	405
Autres postes du compte de régularisation	620'612	0.0%	620'612
Capitaux propres	13'372'243	-100.0%	0
Montant minimum	0	n/a	3'625'749
<b>Passifs</b>	<b>78'080'709</b>	<b>-39.3%</b>	<b>47'368'273</b>

Dans le cadre du bilan audité, les provisions techniques suffisantes brutes sont calculées par genre (art. 69 OS) sur la base de l'évaluation des gestionnaires (réserves mathématiques selon les bases techniques LAA 2011 G à 1.0% compris) et de méthodes actuarielles reconnues (i.e. méthode de *Chain-Ladder*, méthode de *New-York* et concept mathématique de l'*Expected Shortfall*).

Dans le cadre du SST, les différents genres de provisions techniques sont représentés dans les catégories présentées dans le tableau ci-dessus. Un escompte est appliqué à chaque type de provisions en fonction de sa nature lors du passage du bilan audité au bilan SST.

Par conséquent, les effets d'escompte appliqués aux provisions de court terme, de long terme et pour ULAE réduisent la valeur des provisions dans le bilan SST de CHF 214'873. En revanche, suite à l'adaptation, dès cette année de la FINMA, de l'évaluation des engagements d'assurance proche du marché, les provisions de rentes augmentent lors du passage au bilan SST et les provisions liées au renchérissement diminuent considérablement.

Les provisions pour fluctuation des risques et les autres provisions (non-techniques) disparaissent, de par leur nature, lors de l'évaluation à la valeur proche du marché. Les autres positions des capitaux étrangers sont équivalentes entre les deux bilans, hormis l'effet d'escompte considéré sur l'adaptation de la prime glissante liée au réassureur (« Autres dettes nées d'opération d'assurance ») réduisant la valeur de CHF 107'058 (-3.2%) au passif du bilan SST. Le montant minimum est agrégé dans le bilan SST alors qu'il n'est pas considéré dans le bilan audité.

Finalement, le bilan SST présentant un point de vue focalisé sur le risque et les capitaux propres n'en présentant aucun, ces derniers n'y sont pas retenus.

### 6.3 Montant minimum

Conformément à la directive technique y relative, le montant minimum « *correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance, afin de pouvoir financer le capital porteur de risque à hauteur de ce qui est prévu par le niveau de protection* ».

Ce montant est évalué à CHF 3'625'749 dans le cadre du SST 2025 et est composé d'un effet supplémentaire lié aux nouvelles affaires proposé par la FINMA (« *alternative opt-in* »). L'impact de cet effet supplémentaire est par ailleurs déduit du capital cible.

## 7. Gestion du capital

### 7.1 Planification du capital

La gestion du capital est évidemment intimement liée à la stratégie et aux objectifs fixés par le conseil d'administration. Il est rappelé ici que la SAD a pour objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre;
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même;
- participer activement à la prévention des sinistres;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie basée sur la consolidation de ses acquis.

A moins donc que l'une des situations évoquées ci-dessus ne le nécessite, il n'est pas prévu d'augmentation ou de diminution du capital à moyen terme. Le montant engagé est en effet suffisamment élevé pour une société de la taille et du volume d'activités de la SAD.

### 7.2 Structure des fonds propres et comparaison avec la valeur proche du marché

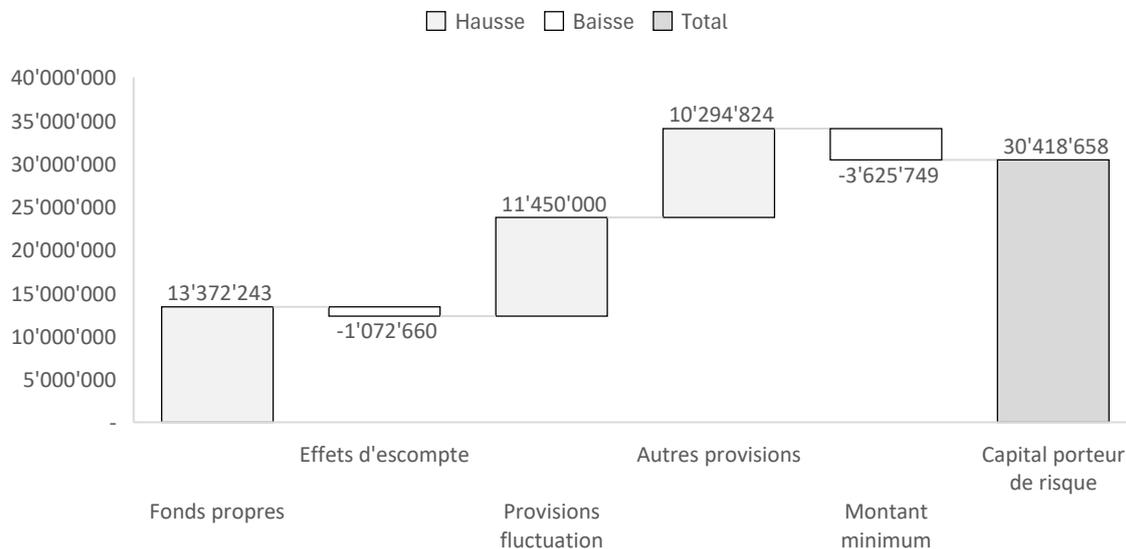
Les fonds propres de la SAD se présentent comme suit au 31.12.2024 :

Fonds propres	31.12.2024		31.12.2023
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Capital-actions	10'000'000	0.0%	10'000'000
Réserve légales (Fonds d'organisation)	1'600'000	0.0%	1'600'000
Réserves légales issues du bénéfice	884'891	27.7%	693'085
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	887'352	-7.5%	959'030
<i>dont report de bénéfice/perte</i>	767'224	309.9%	187'163
<i>dont bénéfice/perte</i>	120'128	-84.4%	771'867
<b>Total des fonds propres</b>	<b>13'372'243</b>	<b>0.9%</b>	<b>13'252'115</b>

Aucun changement notable n'est survenu pendant la période sous revue, la SAD enregistrant un gain de CHF 120'127.90 pour l'exercice 2024.

Le graphe ci-dessous présente le passage des fonds propres selon le bilan audité au 31.12.2024 au capital porteur de risque disponible afin de supporter les différents risques encourus :

### Transition des fonds propres au capital porteur de risque (en CHF)



Les adaptations sont telles qu'expliquées au point 6. Les provisions de fluctuation viennent renforcer le capital porteur de risque, alors que le cumul des différents effets d'escompte ainsi que le montant minimum le réduisent. Aucune autre différence n'est à relever.

## 8. Solvabilité

### 8.1 Modèle utilisé

Par son courrier du 29 juillet 2024, la FINMA a informé que « le modèle à utiliser pour le SST 2024 est le suivant :

- *Modèle standard pour l'agrégation et le montant minimum ;*
- *Modèle standard pour les risques de marché ;*
- *Modèle standard pour les risques de crédit ;*
- *Modèle standard pour l'assurance dommages. »*

Le modèle décrit est, par conséquent, le même que celui utilisé dans le cadre du SST 2024.

Le modèle SST utilisé par la SAD pour l'exercice SST 2025 est le modèle standard. Aucune divergence par rapport aux dernières décisions de la FINMA n'est à relever.

### 8.2 Informations sur le capital cible

Dans le cadre du SST 2025, le capital cible s'élève à CHF 11'803'008, comme présenté ci-dessous :

Vue d'ensemble Convention de signes: CC = somme des composantes	SST 2025				SST 2024	
	En CHF	Diff rel. année préc.	Part CC	Diff rel. année préc.	En CHF	Part CC
Capital cible (CC)	11'803'008	-19.8%	100%	0.0%	14'707'934	100%
Risques de marché	8'912'422	13.3%	76%	41.2%	7'866'132	53%
Risques de crédit	1'299'701	0.2%	11%	24.8%	1'297'324	9%
Risques d'assurance	7'543'222	-21.2%	64%	-1.8%	9'567'749	65%
Effet de diversification	-4'611'604	-7.0%	-39%	15.9%	-4'956'103	-34%
Négatif du résultat financier attendu	-1'199'413	8.5%	-10%	35.2%	-1'105'617	-8%
Négatif du résultat d'assurance attendu	16'764	-116.1%	0%	-120.1%	-104'158	-1%
Effet des scénarios	372'771	-82.6%	3%	-78.3%	2'142'608	15%
Effets supplémentaires	-530'854		-4%		0	0%

La diminution du capital cible de CHF 2'904'926 (-19.8%) est majoritairement due à l'amélioration des risques d'assurance et de l'effet des scénarios agrégés.

L'amélioration des risques d'assurance résulte de l'adaptation de la représentation des risques adoptée par la FINMA, ainsi que de l'extension des couvertures de réassurance. L'amélioration de l'effet des scénarios agrégés est, quant à elle, exclusivement liée aux nouveaux traités de réassurance. Toutefois, ces effets positifs sont partiellement compensés par la détérioration des risques de marché et de crédit, due à l'augmentation de la fortune investie.

Comme lors de l'exercice précédent, les risques d'assurance et de marché sont les plus grands contributeurs au capital cible, dont ils représentent respectivement le 64% et 76%.

### Focus sur les risques d'assurance

Le risque d'assurance des nouveaux sinistres (CY) ordinaires et le risque de provisionnement (PY) sont modélisés au moyen d'une fonction log-normale. Le seuil retenu pour la distinction entre sinistres ordinaires et grands sinistres demeure à CHF 500'000. Ce montant étant inférieur au seuil de rétention prévu dans les traités de réassurance, la charge de sinistres attendue brute est équivalente à la charge de sinistres attendue nette pour les sinistres ordinaires. L'intervention du réassureur est par conséquent modélisée dans le risque CY des grands sinistres.

Le risque lié aux grands sinistres attendus est modélisé par une *Compound Poisson*. Le nombre de grands sinistres attendus est déterminé au moyen d'une distribution de Poisson alors que le montant de ces sinistres est modélisé par une distribution de *Pareto*.

L'évolution des risques d'assurance par rapport au SST 2024 est présentée dans le tableau suivant :

Risques d'assurance	SST 2025		SST 2024
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Risque CY - Sinistres ordinaires	3'150'333	-0.2%	3'155'824
Risque PY	5'036'119	-25.0%	6'718'445
Somme simple des risques	8'186'452	-17.1%	9'874'269
Effet de diversification	-1'368'450	1.4%	-1'349'098
<b>Total</b>	<b>6'818'002</b>	<b>-20.0%</b>	<b>8'525'170</b>
Risque CY - Grands sinistres	4'361'520	-27.5%	6'015'687
Somme simple des risques	11'179'523	-23.1%	14'540'857
Effet de diversification	-3'636'300	-26.9%	-4'973'108
<b>Risques d'assurance</b>	<b>7'543'222</b>	<b>-21.2%</b>	<b>9'567'749</b>

La légère diminution du risque CY des sinistres ordinaires est due à la réduction de la charge de sinistres ordinaires attendue non actualisée. Cet effet est partiellement atténué par la hausse du facteur d'escompte ainsi que par l'impact du choc inflationniste inattendu ajouté par la FINMA depuis cette année.

La réduction du risque PY est essentiellement générée par l'adaptation de la représentation des risques pour les engagements du portefeuille LAA.

Le risque CY des grands sinistres est en diminution, s'expliquant principalement par le renforcement des couvertures de réassurance.

La diminution totale de la somme simple du risque des nouveaux sinistres ordinaires et de provisionnement et du risque des nouveaux grands sinistres est en partie compensée par celle de l'effet de diversification. Il en résulte un risque technique en nette diminution de CHF 2'024'527 (-21.2%).

### Focus sur les risques de marché

Les risques de marché sont calculés au moyen du modèle standard et se composent de la manière suivante :

Risques de marché	SST 2025		SST 2024
	En CHF	Diff. rel.	En CHF
Tous les taux	3'846'003	184.9%	1'349'867
Spreads	1'439'313	-2.7%	1'479'868
Taux de change	1'270'754	3.6%	1'226'508
Actions	6'747'998	6.3%	6'348'970
Immobilier	935'757	16.7%	801'614
Somme simple des composantes	14'239'825	27.1%	11'206'827
Effet de diversification	-5'327'403	59.5%	-3'340'695
Risques de marché	8'912'422	13.3%	7'866'132

L'augmentation des risques de marché observée est directement corrélée à celle de la fortune investie, conséquence des performances favorables des marchés financiers en 2024. Cette hausse résulte également de l'adaptation de la méthode d'évaluation des risques pour les engagements des portefeuilles LAA opérée par la FINMA depuis cette année.

Les différentes évolutions des postes présentés dans le tableau précédent s'expliquent par la variation des facteurs de risque du modèle standard SST ainsi que par les montants exposés.

Comme lors du SST précédent, les placements sous forme d'actions contribuent le plus aux risques de marché.

## 8.3 Informations sur le capital porteur de risque

Le capital porteur de risque s'élevé au 31 décembre 2024 à CHF 30'418'658. Son évolution par rapport à l'exercice précédent est présentée ci-dessous :

Le CPR et ses composantes Convention de signes: CPR = actifs - engagements + déductions + RAK	SST 2025				SST 2024	
	En CHF	Diff. rel. année préc.	Part somme du bilan SST	Diff. rel. année préc.	En CHF	Part somme du bilan SST
Capital porteur de risque (CPR)	30'418'658	5.9%	39%	-1.6%	28'721'798	40%
Valeur conforme au marché des actifs	77'786'930	7.6%	100%	0.0%	72'281'216	100%
Placements de capitaux	64'805'078	7.6%	83%	0.0%	60'225'801	83%
Autres actifs	12'981'853	7.7%	17%	0.1%	12'055'415	17%
dont part des réassureurs dans les provisions techniques	8'560'160	3.1%	11%	-4.2%	8'303'229	11%
Engagements	47'368'273	8.7%	61%	1.0%	43'559'418	60%
Best estimate des engagements d'assurance	39'924'505	9.4%	51%	1.6%	36'505'701	51%
Montant minimum (MVM)	3'625'749	-6.5%	5%	-13.2%	3'879'294	5%
Valeur conforme au marché des autres engagements	3'818'019	20.3%	5%	11.8%	3'174'422	4%
Déductions	0		0%		0	0%
RAK (imputés au CPR)	0		0%		0	0%

La progression du capital porteur de risque de CHF 1'696'860 (+5.9%) résulte de l'augmentation de la valeur proche du marché des actifs, expliquée par celle des placements de capitaux grâce aux bons résultats obtenus sur les marchés financiers pendant l'exercice 2024.

Parallèlement, l'impact positif de la hausse des actifs est quelque peu compensé par l'augmentation de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance générée conjointement par l'augmentation des provisions techniques suffisantes (hors fluctuation) et par l'adaptation de l'évaluation conforme au marché des engagements du portefeuille LAA opérée dès cette année par la FINMA.

## 8.4 Quotient de Solvabilité

Le quotient de solvabilité (ou quotient SST) arrêté au 31 décembre 2024 est de 257.7% (+62.4 points de base par rapport à l'année précédente) et s'obtient à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Quotient SST} = \frac{\text{Capital porteur de risque}}{\text{Capital cible}}$$

Le quotient SST enregistre une augmentation pour la seconde année consécutive, soutenue à la fois par la hausse du capital porteur et par la réduction du capital cible.

Les informations sur la solvabilité correspondent à celles que la SAD a déclarées à la FINMA, et les valeurs sur lesquelles elles sont fondées ont été soumises à l'auditeur externe Ferax Treuhand AG.

## 9. Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'attention de l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo-non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Lausanne, le 17 avril 2025

La Directrice



Yasmine Mounoud

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale sur les comptes annuels 2024

### Société d'assurance dommages FRV SA



Zurich, 24 avril 2025

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société d'assurance dommages FRV SA (la société), comprenant le bilan au 31. décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### *Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ▶ nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- ▶ nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG

Antonio Marin  
*Expert réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Ennio Bertola  
*Expert réviseur agréé*

### **Annexes:**

- ▶ Bilan au 31 décembre 2024
- ▶ Compte de profits et pertes 2024
- ▶ Le tableau des flux de trésorerie 2024
- ▶ Annexe 2024
- ▶ Proposition du conseil d'administration



## Comptes annuels de Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

### Bilan

#### Actifs

en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
1.1 Placements	1	64'805'077.60	60'225'800.95
1.1.1 Autres placements		64'805'077.60	60'225'800.95
1.2 Liquidités		1'995'770.76	1'860'083.46
1.3 Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	8'853'939.00	8'852'795.00
1.4 Créances nées d'opérations d'assurance	2	1'506'332.10	1'215'252.90
1.5 Autres créances		295'889.97	267'192.47
1.6 Comptes de régularisation	3	623'699.45	409'657.10
<b>1.7 TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>78'080'708.88</b>	<b>72'830'781.88</b>

#### Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
2.1 Provisions techniques	4	50'488'565.00	48'040'831.00
2.2 Provisions non techniques	5	10'294'824.12	8'205'267.61
2.3 Dettes envers les entreprises de réassurance, cédée		3'226'541.00	2'547'536.00
2.4 Autres dettes nées d'opération d'assurance	6	77'518.75	137'172.35
2.5 Autres passifs		405.45	17'749.85
2.6 Comptes de régularisation	7	620'611.81	630'110.22
<b>2.7 TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES</b>		<b>64'708'466.13</b>	<b>59'578'667.03</b>
2.8 Capital-actions		10'000'000.00	10'000'000.00
2.9 Réserves légales		<b>1'600'000.00</b>	<b>1'600'000.00</b>
2.9.1 Fonds d'organisation		1'600'000.00	1'600'000.00
2.10 Réserve légale issue du bénéfice		884'890.96	693'084.99
2.11 Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		<b>887'351.79</b>	<b>959'029.86</b>
2.11.1 Report de bénéfice/perte		767'223.89	187'163.08
2.11.2 Bénéfice/perte		120'127.90	771'866.78
<b>2.12 Total des fonds propres</b>	8	<b>13'372'242.75</b>	<b>13'252'114.85</b>
<b>2.13 TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>78'080'708.88</b>	<b>72'830'781.88</b>



## Compte de résultat

en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
1 Primes brutes LAA		8'632'514.95	8'430'751.35
2 Primes brutes cédées au réassureur	9	-1'296'067.80	-990'418.25
3 <b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>7'336'447.15</b>	<b>7'440'333.10</b>
4 Autres produits de l'activité d'assurance LAA		150.55	235.22
5 <b>Total des produits de l'activité technique d'assurance LAA</b>		<b>7'336'597.70</b>	<b>7'440'568.32</b>
6 <b>Autres produits de l'activité d'assurance</b>			
7 Autres produits de l'activité d'assurance		73'574.22	75'180.72
8 <b>Total des autres produits de l'activité d'assurance</b>	10	<b>73'574.22</b>	<b>75'180.72</b>
9 <b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>		<b>7'410'171.92</b>	<b>7'515'749.04</b>
10 Charges des sinistres: montants payés bruts LAA	11	-4'915'268.76	-5'755'424.10
11 Charges des sinistres: montants payés, part du réassureur	12	-446'902.35	-
12 Variation des provisions techniques	13	-2'447'734.00	-2'895'814.00
13 Variation des provisions techniques: part des réassureurs	13	1'144.00	2'477'798.00
14 Autres charges LAA techniques pour propre compte		-842'539.71	-907'640.35
15 <b>Charges des sinistres pour propre compte LAA</b>		<b>-8'651'300.82</b>	<b>-7'081'080.45</b>
16 <b>Total des charges directes</b>		<b>-8'651'300.82</b>	<b>-7'081'080.45</b>
17 Frais d'acquisition et de gestion	14	-1'401'720.70	-1'423'026.96
18 <b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-1'401'720.70</b>	<b>-1'423'026.96</b>
19 <b>Total des charges de l'activité technique</b>		<b>-10'053'021.52</b>	<b>-8'504'107.41</b>
20 Produits des placements	15	5'315'847.47	3'881'547.48
21 Charges financières et frais de gestion des placements	16	-447'831.56	-304'705.68
22 <b>Résultat des placements</b>	17	<b>4'868'015.91</b>	<b>3'576'841.80</b>
23 Variation de la provision pour fluctuation des titres		-2'089'556.51	-1'800'000.00
24 <b>Résultat des placements après variation de la provision</b>		<b>2'778'459.40</b>	<b>1'776'841.80</b>
25 <b>Résultat opérationnel</b>		<b>135'609.80</b>	<b>788'483.43</b>
26 Autres charges		1'531.85	6'517.05
27 <b>Résultat avant impôts</b>		<b>137'141.65</b>	<b>795'000.48</b>
28 Impôts directs		-17'013.75	-23'133.70
29 <b>BÉNÉFICE/-PERTE</b>	18	<b>120'127.90</b>	<b>771'866.78</b>



## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>Bénéfice/perte</b>	120'127.90	771'866.78
<b>Amortissements/corrections de valeurs sur...</b>		
Bénéfices et pertes réalisés sur les biens immobiliers	-	-
Bénéfices et pertes réalisés sur les titres à revenu fixe	5'465.20	36'227.65
Bénéfices et pertes réalisés sur les actions	306'427.60	-638.80
Plus-values non réalisées et amortissements/corrections de valeurs sur les biens immobiliers	-947'153.95	-186'185.10
Plus-values non réalisées et amortissements/corrections de valeurs sur les titres à revenu fixe	-989'462.45	-1'471'953.75
Plus-values non réalisées et amortissements/corrections de valeurs sur les actions	-1'809'983.30	-1'187'392.80
<b>Augmentation/diminution des...</b>		
provisions techniques	2'447'734.00	2'895'814.00
provisions non techniques	2'089'556.51	1'800'000.00
<b>Augmentation/diminution des actifs et des passifs</b>		
Augmentation/diminution de biens immobiliers	-158'584.25	-1'119'011.30
Augmentation/diminution de titres à revenu fixe	-962'609.75	-694'105.15
Augmentation/diminution d'actions	-23'375.75	462'967.30
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-1'144.00	-2'477'798.00
Créances nées d'opérations d'assurance	-291'079.20	1'058'493.10
Autres créances	-28'697.50	-33'680.75
Comptes de régularisation actifs	-214'042.35	2'326'872.50
Dettes envers les entreprises de réassurance, cédée	679'005.00	290'405.00
Dettes envers les preneurs d'assurance	-59'653.60	431.90
Autres passifs	-17'344.40	-66'129.95
Comptes de régularisation passifs	-9'498.41	-1'312'752.29
<b>Tableau des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>135'687.30</b>	<b>1'093'430.34</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>135'687.30</b>	<b>1'093'430.34</b>
État:		
Liquidité au 1 <sup>er</sup> janvier	1'860'083.46	766'653.12
Liquidité au 31 décembre	1'995'770.76	1'860'083.46
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>135'687.30</b>	<b>1'093'430.34</b>



Annexe

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

**Principes appliqués pour les comptes annuels:**

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la supervision des compagnies d'assurance privées ont été appliquées (art. 5-6a OS-FINMA).

**Principes généraux :**

Les comptes annuels sont fondés sur les estimations et jugements du conseil d'administration qui peuvent influencer sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la clôture du bilan, ainsi que sur les revenus et les dépenses au cours de la période considérée. Le conseil d'administration fixe les principes d'évaluation en fonction des nécessités économiques, en observant le principe de prudence. Il fixe en particulier les règles d'amortissement, de correction de valeur et de constitution ou de dissolution des provisions.

**Conversion des devises :**

Les états financiers sont établis en francs suisses (CHF). Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération. Les rubriques des placements en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture, aux taux indiqués ci-dessous :

	31.12.2024	31.12.2023
EUR	0.938422	0.929765
USD	0.906250	0.841650
GBP	1.134988	1.072941
JPY	0.00576642	0.00596937
CAD	0.630128	0.638314
NOK	0.07979415	0.08287686

**Principes d'évaluation :**

**Placements :**

Les actions, les obligations et les placements collectifs sont évalués à valeur de marché à la date du bilan. Afin de tenir compte des risques inhérents aux marchés financiers, la société constitue et alimente une provision pour fluctuation de valeur sur titres, en conformité à la réglementation applicable.

**Provisions Techniques :**

Les provisions techniques représentent les engagements envers les assurés. Elles sont déterminées individuellement sur la base de chaque contrat. Le calcul est effectué selon les principes du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

**1. Placements**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>Autres placements (placements collectifs)</b>		
Fonds Actions	23'294'297.75	21'767'366.30
Fonds Obligations	33'874'224.25	31'927'617.25
Fonds Immobilier	7'636'555.60	6'530'817.40
<b>Total</b>	<b>64'805'077.60</b>	<b>60'225'800.95</b>

## 2. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Parties prêtantes directes et indirectes	1'397'067.45	1'074'415.35
Tiers	131'080.40	164'185.15
Correction de valeur sur créances envers des tiers	-21'815.75	-23'347.60
<b>Total</b>	<b>1'506'332.10</b>	<b>1'215'252.90</b>

## 3. Comptes de régularisation actifs

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Réassurance - prime payée d'avance	488'000.00	326'250.00
Autres actifs de régularisation	135'699.45	83'407.10
<b>Total</b>	<b>623'699.45</b>	<b>409'657.10</b>

## 4. Provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Réassurance		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Provisions pour sinistres en cours	14'348'379.00	14'708'856.00	-8'853'939.00	-8'852'795.00	5'494'440.00	5'856'061.00
Autres provisions techniques	11'450'000.00	10'637'825.00	-	-	11'450'000.00	10'637'825.00
Réserves mathématiques	24'690'186.00	22'694'150.00	-	-	24'690'186.00	22'694'150.00
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-	-	-	-	-	-
Provisions pour fonds d'excédents	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>50'488'565.00</b>	<b>48'040'831.00</b>	<b>-8'853'939.00</b>	<b>-8'852'795.00</b>	<b>41'634'626.00</b>	<b>39'188'036.00</b>

## 5. Provisions non techniques

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Provision pour fluctuation de valeur sur titres	10'284'824.12	8'195'267.61
Autres provisions non techniques	10'000.00	10'000.00
<b>Total</b>	<b>10'294'824.12</b>	<b>8'205'267.61</b>

## 6. Dettes nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers les preneurs d'assurance	6'537.75	137'172.35
Autres dettes nées d'opération d'assurance	70'981.00	-
<b>Total</b>	<b>77'518.75</b>	<b>137'172.35</b>

## 7. Comptes de régularisation passifs

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Parties prêtantes directes et indirectes	214'279.70	47'107.71
Autres parties liées	40'861.70	274'221.13
Autres organes (révision)	62'708.00	64'980.00
Tiers	302'762.41	243'801.38
<b>Total</b>	<b>620'611.81</b>	<b>630'110.22</b>

## 8. État des fonds propres

	Capital social	Réserves légales Issues du capital	Réserves légales Issues du bénéfice	Bénéfice au bilan	Propres parts du capital	Total des fonds propres
en CHF						
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>1'600'000.00</b>	<b>693'084.99</b>	<b>187'163.08</b>	-	<b>12'480'248.07</b>
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution au fonds d'organisation	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice / Perte</b>	-	-	-	771'866.78	-	771'866.78
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>1'600'000.00</b>	<b>693'084.99</b>	<b>959'029.86</b>	-	<b>13'252'114.85</b>
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-191'805.97	-	-191'805.97
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice / Perte</b>	-	-	-	120'127.90	-	120'127.90
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
<b>État au 31.12.2024</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>1'600'000.00</b>	<b>693'084.99</b>	<b>887'351.79</b>	-	<b>13'180'436.78</b>

### Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat

#### 9. Primes brutes cédées au réassureur

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Primes brutes cédées au réassureur	-617'062.80	-700'013.25
Ajustement des dettes envers les entreprises de réassurance	-679'005.00	-290'405.00
<b>Total</b>	<b>-1'296'067.80</b>	<b>-990'418.25</b>

**10. Autres produits de l'activité d'assurance**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
AgroPAK, VitIPAK, AgroCasco et Volta	45'034.80	43'865.35
Promauto	26'165.22	27'436.62
3eme pilier	2'374.20	3'878.75
<b>Total</b>	<b>73'574.22</b>	<b>75'180.72</b>

**11. Charges des sinistres, montants payés bruts LAA**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
- Charges des sinistres, montants payés	5'291'528.86	5'991'022.65
- Charges des sinistres, parts de tiers	-376'260.10	-235'598.55
<b>Total</b>	<b>4'915'268.76</b>	<b>5'755'424.10</b>

**Charges des sinistres : montant payés, part de tiers**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Recours contre tiers-responsable sinistre N° 2023.2105	150'000.00	200'000.00
Recours contre tiers-responsable sinistre N° 2020.18511	200'000.00	14'146.10
Autres recours contre tiers-responsable	6'138.85	7'749.45
Autres participations de tiers	20'121.25	13'703.00
<b>Total</b>	<b>376'260.10</b>	<b>235'598.55</b>

**12. Charges des sinistres, montants payés, part du réassureur**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Montant remboursé au réassureur sur participations reçues pour sinistres passés	- 446'902.35	-
<b>Total</b>	<b>-446'902.35</b>	<b>-</b>

**13. Variation des provisions techniques**

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Réassurance		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Variation des provisions pour sinistres en cours	360'477.00	-846'777.00	1'144.00	2'477'798.00	361'621.00	1'631'021.00
Variation des autres provisions techniques	-812'175.00	-1'800'000.00	-	-	-812'175.00	-1'800'000.00
Variation des réserves mathématiques	-1'996'036.00	-249'037.00	-	-	-1'996'036.00	-249'037.00
<b>Total</b>	<b>-2'447'734.00</b>	<b>-2'895'814.00</b>	<b>1'144.00</b>	<b>2'477'798.00</b>	<b>-2'446'590.00</b>	<b>-418'016.00</b>

**14. Frais d'acquisition et de gestion**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Charges de personnel	954'524.36	966'526.58
Frais d'administration	415'273.11	421'791.03
Autres charges	31'923.23	34'709.35
<b>Total</b>	<b>1'401'720.70</b>	<b>1'423'026.96</b>

Honoraires versés à l'organe de révision (inclus dans frais d'acquisition et de gestion)

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Prestations en matière de révision	100'543.00	99'648.65
<b>Total</b>	<b>100'543.00</b>	<b>99'648.65</b>

#### 15. Produits des placements de capitaux

en CHF	Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Biens immobiliers	190'277.40	157'252.35	947'153.95	226'856.40	-	-	1'137'431.35	384'108.75
Titres à revenu fixe	417'346.05	281'701.76	1'139'269.55	1'481'389.05	39'819.05	40'342.45	1'596'434.65	1'803'433.26
Actions	354'905.06	395'387.17	1'894'155.82	1'287'393.02	318'732.95	-	2'567'793.83	1'682'780.19
Liquidités	14'187.64	10'613.50	-	-	-	611.78	14'187.64	11'225.28
<b>Total</b>	<b>976'716.15</b>	<b>844'954.78</b>	<b>3'980'579.32</b>	<b>2'995'638.47</b>	<b>358'552.00</b>	<b>40'954.23</b>	<b>5'315'847.47</b>	<b>3'881'547.48</b>

\* Ces produits incluent les dividendes sur les actions (incl. les entreprises associées), les coupons, les intérêts sur la trésorerie.

#### 16. Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF	Charges en cours*		Moins-values non réalisées et provisions		Moins-values réalisées		Total	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Biens immobiliers	24'395.67	22'065.95	-	40'671.30	-	1'628.10	24'395.67	64'365.35
Titres à revenu fixe	68'382.11	61'446.34	149'807.10	9'435.30	34'353.85	4'753.62	252'543.06	75'635.26
Actions	53'740.16	45'229.62	84'172.95	100'000.22	12'305.34	-	150'218.45	145'229.84
Liquidités	18'299.51	17'091.50	-	-	2'374.87	2'383.73	20'674.38	19'475.23
<b>Total</b>	<b>164'817.45</b>	<b>145'833.41</b>	<b>233'980.05</b>	<b>150'106.82</b>	<b>49'034.06</b>	<b>8'765.45</b>	<b>447'831.56</b>	<b>304'705.68</b>

\* Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immobilier et les coûts de gestion de fortune externes.

#### 17. Résultats des placements

en CHF	Résultats des placements		Résultats non réalisés		Résultats réalisés		Total	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Biens immobiliers	165'881.73	135'186.40	947'153.95	186'185.10	-	-1'628.10	1'113'035.68	319'743.40
Titres à revenu fixe	348'963.94	220'255.42	989'462.45	1'471'953.75	5'465.20	35'588.83	1'343'891.59	1'727'798.00
Actions	301'164.90	350'157.55	1'809'982.87	1'187'392.80	306'427.61	-	2'417'575.38	1'537'550.35
Liquidités	-4'111.87	-6'478.00	-	-	-2'374.87	-1'771.95	-6'486.74	-8'249.95
<b>Total</b>	<b>811'898.70</b>	<b>699'121.37</b>	<b>3'746'599.27</b>	<b>2'845'531.65</b>	<b>309'517.94</b>	<b>32'188.78</b>	<b>4'868'015.91</b>	<b>3'576'841.80</b>

**18. Résultats**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Total des produits de l'activité technique d'assurance	7'410'171.92	7'515'749.04
Charges des sinistres (net de réassurance et de participations de tiers)	-4'914'124.76	-3'277'626.10
Charges des sinistres, montants payés, part du réassureur	-446'902.35	-
Variation des provisions techniques	-2'447'734.00	-2'895'814.00
Autres charges de LAA	-842'539.71	-907'640.35
Charges de personnel	-954'524.36	-966'526.58
Frais d'administration et autres charges	-447'196.34	-456'500.38
<b>EBITDA</b>	<b>-2'642'849.60</b>	<b>-988'358.37</b>
Résultat des placements	4'868'015.91	3'576'841.80
Variation de la provision pour fluctuation de valeur sur titres	-2'089'556.51	-1'800'000.00
Ajustement correction de valeur pour risques sur débiteurs	1'531.85	6'517.05
<b>Résultat avant Impôts</b>	<b>137'141.65</b>	<b>795'000.48</b>
Impôts	-17'013.75	-23'133.70
<b>Résultat net</b>	<b>120'127.90</b>	<b>771'866.78</b>

**Autres données relatives à l'annexe****19 Dissolution nette des réserves latentes**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Dissolution nette des réserves latentes	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**20. Dettes envers des Institutions de prévoyance**

en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Fondation rurale de prévoyance	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**21. Emplois à plein temps**

	31.12.2024	31.12.2023
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	8.73	9.02

**21. Evénements Importants survenus après la date du bilan**

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date du bilan qui auraient conduit à un ajustement des états financiers ou devraient être divulgués.



## Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

Proposition sur l'utilisation du bénéfice au bilan  
Selon Art. 84 OS-FINMA

en CHF	31.12.2024
Report de bénéfice	767'223.89
Perte/ <u>bénéfice</u> de l'exercice	120'127.90
<b>Bénéfice porté au bilan</b>	<b>887'351.79</b>

### Proposition du Conseil d'administration:

Bénéfice porté au bilan	887'351.79
./. Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-24'025.58
<b>Report à nouveau</b>	<b>863'326.21</b>

**Rapport sur la situation financière:  
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »**

Monnaie : CHF  
Indications en millions

	Total		Affaires directes en Suisse			
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Autres branches	
			Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	8.431	8.633	8.431	8.633		
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.990	-1.296	-0.990	-1.296		
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	7.440	7.336	7.440	7.336		
4 Variations des reports de primes						
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs						
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	7.440	7.336	7.440	7.336		
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0.075	0.074	0.000	0.000	0.075	0.074
<b>8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	<b>7.516</b>	<b>7.410</b>	<b>7.441</b>	<b>7.337</b>	<b>0.075</b>	<b>0.074</b>
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-5.755	-4.915	-5.755	-4.915		
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.000	-0.447	0.000	-0.447		
11 Variations des provisions techniques	-2.896	-2.448	-2.896	-2.448		
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	2.478	0.001	2.478	0.001		
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
<b>14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	<b>-6.173</b>	<b>-7.809</b>	<b>-6.173</b>	<b>-7.809</b>		
15 Frais d'acquisition et de gestion	-1.423	-1.402	-1.410	-1.390	-0.013	-0.012
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1.423	-1.402	-1.410	-1.390	-0.013	-0.012
18 Autres charges techniques pour propre compte	-0.908	-0.843	-0.908	-0.843		
<b>19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>	<b>-8.504</b>	<b>-10.053</b>	<b>-8.491</b>	<b>-10.041</b>	<b>-0.013</b>	<b>-0.012</b>
20 Produits des placements	3.882	5.316				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-0.305	-0.448				
<b>22 Résultat des placements (20 + 21)</b>	<b>3.577</b>	<b>4.868</b>				
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers						
25 Autres charges financières	-1.800	-2.090				
<b>26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	<b>0.788</b>	<b>0.136</b>				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux						
28 Autres produits						
29 Autres charges	0.007	0.002				
30 Produits / charges extraordinaires						
<b>31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	<b>0.795</b>	<b>0.137</b>				
32 Impôts directs	-0.023	-0.017				
<b>33 Bénéfice / perte (31 + 32)</b>	<b>0.772</b>	<b>0.120</b>				

Rapport sur la situation financière :  
modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

Monnaie : CHF SST  
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Valeur conforme au marché des placements</b>	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements	60.226		64.805
	Placements collectifs de capitaux	60.226		64.805
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
Total des autres placements	60.226		64.805	
<b>Valeur conforme au marché des autres actifs</b>	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	1.860		1.996
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	8.303		8.560
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	8.303		8.560
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			
	Frais d'acquisition différés, actifs, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.215		1.506
	Autres créances	0.267		0.296
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.410		0.624	
Total des autres actifs	12.055		12.982	
<b>Total valeur conforme au marché des actifs</b>		<b>72.281</b>		<b>77.787</b>
<b>Valeur conforme au marché des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances	36.506		39.925
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	36.506		39.925
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Montant minimum	3.879		3.626
<b>Valeur conforme marché des autres engagements</b>	Provisions non techniques	0.000		0.000
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	2.527		3.197
	Autres passifs	0.018		0.000
	Comptes de régularisation	0.630		0.621
Dettes subordonnées				
<b>Total des valeurs conformes au marché des engagements</b>		<b>43.559</b>		<b>47.368</b>
	<b>Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements</b>	<b>28.722</b>		<b>30.419</b>

**Rapport sur la situation financière :**  
**modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF ou  
monnaie du rapport  
SST  
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>	Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	28.722		30.419
	Déductions			
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	<b>Capital de base</b>	28.722		30.419
	Capital complémentaire			
	<b>CPR</b>	28.722		30.419

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
<b>Calcul du capital cible</b>	Risque d'assurance	9.568		7.543
	Risque de marché	7.866		8.912
	Risque de crédit	1.297		1.300
	Effets de diversification	-4.956		-4.612
	Autres effets sur le capital cible	0.933		-1.341
		<b>Capital cible</b>	14.708	

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
<b>Quotient SST</b>	195.3%		257.7%